

Tout d'abord, j'aimerais remercier l'actuelle commission conjointe de me permettre de faire valoir mon point de vue sur le projet qui lui est soumis à étude, soit le projet Rabaska.

Le mémoire que je soumetts se subdivise en six parties : l'introduction, la politique énergétique, la sécurité, les impacts économiques et sociaux, des suggestions. Je conclurai par la suite.

Introduction

Le projet Rabaska a vu le jour dans le contexte où l'importation de gaz naturel liquéfié pouvait permettre non seulement à la région de Québec et au Québec, mais également à tout l'Est du Canada de diminuer leur dépendance face au réseau de distribution de gaz naturel en provenance de l'Ouest canadien. La hausse de l'offre en résultant ne peut que contribuer à régulariser le prix du gaz naturel et ce, au profit des Québécois.

Politique énergétique du Québec

Le Québec devra faire face à des choix importants en matière énergétique. Même si la hausse du prix du pétrole favorise le Canada via les sables bitumineux de l'Alberta, n'en demeure pas moins que les avantages liés au pétrole albertain profitent surtout à cette province.

Pour que le Québec puisse maintenir son économie à flot, face à la concurrence internationale de plus en plus vive, les industries qui y sont établies doivent, à tout le moins, avoir la

possibilité de maintenir au minimum leur coût en énergie. En cette matière, elles ont accès au mazout, à l'électricité et au gaz naturel. Concernant cette dernière source énergétique, les hausses de prix des dernières années ont incité les entreprises à lorgner le mazout et l'électricité. Une plus grande demande de mazout ne pouvait que favoriser des hausses de prix de cette énergie fossile. Quant à un plus grand usage d'électricité, il en résulte que les exportations sont moindres, impliquant ainsi des revenus moindres pour Hydro-Québec, les prix domestiques étant sensiblement inférieurs à ceux obtenus sur les marchés extérieurs.

C'est pourquoi, l'incitation à une consommation plus grande de gaz naturel, à coût raisonnable, m'apparaît être incontournable pour le Québec. Et la seule solution passe par l'importation de gaz naturel liquéfié. C'est ici que le projet d'implantation d'un port méthanier à Lévis par Rabaska prend tout son sens.

La sécurité

Depuis qu'on traite du projet Rabaska dans les médias, certaines personnes se sont opposées à ce qu'un projet de port méthanier voit le jour à Lévis, prétextant des raisons de sécurité, faisant surtout allusions à des risques d'explosion.

Dans un premier temps, il faudrait que quelqu'un nous dise quelle est la probabilité qu'un tel incident se produise. Toujours chez les opposants, on a fait état d'une explosion survenue à Skikda, en Algérie, en 2004. À ce propos, il faut souligner que ces installations comportaient des opérations de liquéfaction, ce qui n'est pas le cas de Rabaska où on ne fera que stocker et gazéifier le gaz naturel liquéfié. C'est la liquéfaction qui serait l'étape dangereuse. Et même

là, Gaz Métropolitain s'est doté d'installations méthanères, dans l'est de Montréal où la liquéfaction est pratiquée. Depuis 1969, date du début des opérations, rien de notable ne s'est produit. Et pourtant, des zones habitées sont à proximité. En fait, l'incident de Skikda a été provoqué par des installations vétustes, à un laisser-aller ainsi qu'à des inspections défailantes.

En second lieu, a-t-on déjà parlé de sécurité énergétique? En tout cas, pas assez souvent. Pourtant, il s'agit là d'un élément économique extrêmement important. À tout le moins, j'ai trouvé fort pertinent qu'un groupe de citoyens regroupé sous l'appellation de « Mouvement populaire à bon port » fasse valoir ce type d'arguments visant à nous rendre, un tant soit peu, moins dépendant énergétiquement.

Impacts économiques et sociaux

Les impacts économiques liés à l'implantation de Rabaska sont assez éloquentes. Tout d'abord, on parle d'un coût de projet de 840 millions \$, de la création de 3 500 emplois sur trois ans, de 70 emplois directs et de 300 emplois indirects chez les fournisseurs, de retombées fiscales de première importance pour la municipalité de Lévis, à savoir 10 millions en revenus de taxes annuellement et 1 million \$ en taxes scolaires. Pour les paliers provincial et fédéral, on parle respectivement de recettes fiscales respectivement de 39 et 17 millions \$ pendant la phase de construction ainsi que de 4 et 2 millions \$ annuellement pendant l'exploitation du port méthanier.

Mais il n'y a pas que les impacts économiques. Avec des entrées fiscales municipales annuelles de 10 millions \$, c'est toute la communauté lévisienne qui pourra en profiter par, notamment, la consolidation de ses infrastructures culturelles et de loisirs. On peut même envisager l'implantation de nouvelles installations et immobilisations. La qualité de vie de Lévis s'en trouvera par conséquent améliorée.

Suggestion

Je ne ferai qu'une seule suggestion au promoteur. C'est que la réussite de toute entreprise, de nos jours, n'est pas uniquement liée à la rentabilité économique. La rentabilité sociale entre également en ligne de compte. En ce sens, les dirigeants de Rabaska doivent avoir à cœur à ce que leur société soit un bon citoyen corporatif en démontrant, de par ses gestes et ses décisions, qu'elle est partie prenante au milieu et à ses préoccupations non seulement économiques, mais aussi sociales.

Conclusion

Compte tenu de ce que je viens de décrire, je suis tout à fait d'accord à ce que Rabaska voie le jour à Lévis.



Denis Galipeau